

## Fiche de poste

### Directeur accueil de loisirs périscolaire et animateur extrascolaire

#### Adjoint d'animation (catégorie C) / Animateur (catégorie B)

- ✓ Temps de travail : poste à temps complet, annualisé.
- ✓ Service de rattachement : Accueil périscolaire, pôle enfance.
- ✓ Lieu d'exercice : Thuret (63260) Ecole Marcel Balny
- ✓ Positionnement hiérarchique du poste : Sous l'autorité du Maire.
- ✓ Profils recherchés : Titulaire BPJEPS (LTP), DEJEPS.
- ✓ Rémunération : Selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale + RIFSEEP.

#### MISSIONS

- Impulser l'équipe de 8 personnes (animateurs, ATSEM, cantinière, agent d'entretien) dans la mise œuvre du PEDT, du plan mercredi, des projets pédagogiques et éducatif
- Organiser et coordonner la mise en place des animations pendant les différents temps périscolaires : Périscolaire du matin et du soir, TAP et pause méridienne
- Veiller à la mise en œuvre des actions définies
- Faciliter et gérer les relations avec les familles, l'équipe enseignante et les différents partenaires
- Accomplir les tâches administratives relatives à l'accueil périscolaire (CAF, MSA, DDCS, budget...) aux projets et aux partenariats
- Garantir la sécurité des enfants et des agents
- Gérer les remplacements lors des absences diverses
- Contribuer à une bonne diffusion des informations et à transmettre les documents inhérents à votre fonction
- Evaluer collégalement les différentes actions
- Veiller au bon fonctionnement général et à la qualité des projets, animations et actions mise en place
- Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation de la convention territoriale globale
- Encadrer des stagiaires et former les animateurs
- Assurer des temps d'animations (pause méridienne, remplacements d'animateurs, temps extrascolaire)

#### COMPETENCES REQUISES

- Maîtrise des techniques d'animation
- Sens de l'écoute, bonnes qualités relationnelles et humaines
- Capacités d'organisation et d'adaptation
- Capacités d'encadrement et de management d'une équipe (d'animation et technique)
- Capacité de travail en équipe
- Capacité à rendre compte (élus, CAF, administration, partenaires...)
- Maîtrise de la réglementation des ACM
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métiers